

HAS Programme de travail - Version révisée au 3 octobre 2018

03/10/2018

Une version actualisée du programme de travail de la Haute Autorité de Santé (HAS) a été mise en ligne récemment, notamment pour y faire apparaître les travaux qui avaient été engagés par l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM), qui a été intégrée à la HAS le 1er avril 2018. Des tableaux récapitulent les travaux en cours, leur date de début et date de fin prévisible. Il est à noter que dans la thématique « autres », est insérée l'évaluation des "conditions de prise en charge et remboursement de l'homéopathie".